# Titres-restaurant. Agents en télétravail. Bénéfice (oui)

## Revue - Fonction Publique Territoriale

### Source - JO

En l'état des dispositions de l'article 6 du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature, les agents exerçant leurs fonctions en télétravail bénéficient du même droit à l'attribution de ce titre que s'ils exerçaient leurs fonctions sur leur lieu d'affectation (CE, 7 juillet 2022,

*ministre de l'Economie*

, n° 457140).